



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ISÈRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°38-2017-010

PUBLIÉ LE 6 FÉVRIER 2017

# Sommaire

## Préfecture de l'Isère

38-2017-02-01-004 - Arrêté préfectoral du 1er février 2017 relatif à la délégation de signature donnée à Madame Violaine DEMARET, Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Isère. (2 pages)

Page 3

Préfecture de l'Isère

38-2017-02-01-004

Arrêté préfectoral du 1er février 2017 relatif à la délégation  
de signature donnée à Madame Violaine DEMARET,  
Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Isère.

## **Préfecture de l'Isère**

Direction des Ressources et de la Modernisation  
Bureau de la Modernisation

Affaire suivie par : Yves Faure

Tél.: 04 76 60 49 83

Fax : 04 76 51 03 86

Courriel : [delegations-de-signature@isere.pref.gouv.fr](mailto:delegations-de-signature@isere.pref.gouv.fr)

Références : SG

### **ARRETE PREFECTORAL n° 38-2017-02-01-XXX du 1<sup>er</sup> février 2017**

#### **Délégation de signature donnée à Madame Violaine DEMARET, Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Isère**

#### **LE PREFET DE L'ISERE**

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles;

**VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;

**VU** le décret du 6 mai 2016 portant nomination de M. Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère (hors classe) ;

**VU** le décret du 7 août 2015 portant nomination de M. Alexander GRIMAUD, directeur de cabinet du préfet de l'Isère;

**VU** le décret du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Yves DAREAU, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de l'Isère, secrétaire général adjoint de la préfecture;

**VU** le décret du 5 janvier 2017 portant nomination de Mme Violaine DEMARET, secrétaire générale de la préfecture de l'Isère ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 38-2017-01-12-013 du 12 janvier 2017 relatif à la délégation de signature donnée à M. Yves DAREAU, secrétaire général adjoint de la préfecture de l'Isère, pour assurer l'intérim du secrétaire général de la préfecture de l'Isère;

### **ARRETE**

**ARTICLE 1er** - L'arrêté préfectoral n° 38-2017-01-12-013 du 12 janvier 2017 susvisé est abrogé à compter du 6 février 2017.

**ARTICLE 2** - Délégation de signature est donnée, à compter du 6 février 2017, à Mme Violaine DEMARET, secrétaire générale de la préfecture de l'Isère, à l'effet de signer tous actes, arrêtés, décisions, documents et correspondances administratives diverses relevant des attributions de l'Etat dans le département, à l'exception:

- des déclinatoires de compétence et arrêtés de conflit ;

**ARTICLE 3** - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Violaine DEMARET, la délégation qui lui est donnée, sera exercée par M. Yves DAREAU, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de l'Isère, secrétaire général adjoint de la préfecture.

**ARTICLE 4** - En cas d'absence ou d'empêchement simultané de Mme Violaine DEMARET et de M. Yves DAREAU, la délégation qui leur est donnée sera exercée par M. Alexander GRIMAUD, directeur de cabinet.

**ARTICLE 5** - La secrétaire générale de la préfecture de l'Isère, le secrétaire général adjoint, et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Isère.

Grenoble, le 1<sup>er</sup> février 2017

Le Préfet,

SIGNE

Lionel BEFFRE